

Conseil de quartier Mairie-Fontainebleau

Compte rendu Mardi 4 juin 2024

Ordre du jour

- Les sollicitations en cours
- Retour sur les projets issus des budgets participatifs
- Présentation du référendum kremlinois annuel
- Retour sur l'audit propreté
- Point d'étape sur le schéma de mobilités
- Nouveaux squares de la Ville : prochaines actions
- A vous la parole !

Les sollicitations en cours

Habitant : Qu'est-il prévu concernant l'occupation de l'espace public problématique par les commerçants notamment avenue de Fontainebleau

Réponse de Jean-François Delage, maire du Kremlin-Bicêtre : Premièrement, nous allons agir sur l'optimisation des redevances spéciales des commerces. Cette optimisation de la redevance concerne les bacs à poubelles, cette problématique est traitée par la Police Municipale. Il y a des choses qui se mettent en place. Secondement, on est en train de choisir des caches containers pour pallier l'absence de locaux poubelles dans certains immeubles ce qui explique les poubelles qu'on retrouve régulièrement sur la rue. Les poubelles cassées peuvent être remplacées par l'EPT. Ces caches poubelles seront installées par l'EPT pour qu'il y ait des poubelles vertes, marrons et jaunes pour les restaurants, elles seront sécurisées. Cette redevance n'était pas payée par les commerçants, c'était une question qui relevait de l'EPT. Les redevances n'étaient pas à hauteur du poids des ordures, notamment pour les commerces de bouche. On met donc en place des actions coercitives.

H : J'ai identifié un autre problème qui est celui des poubelles de la Ville qui sont juste des sacs plastiques déchiquetés, notamment par les oiseaux. Il faudrait changer le type de contenant.

Jean-François Delage : On est en train d'installer les poubelles bi-flux mais on ne peut pas changer de type de poubelles car il faut des poubelles avec des sacs transparents et qui correspondent à des standards de poubelles plan vigipirate. On ne peut pas installer ce genre de poubelles parce qu'on ne peut pas creuser sous l'avenue de Fontainebleau.

H : Rue du 14 juillet, on constate de fortes dégradations

Jean-François Delage : Cela s'explique par le fait qu'il y ait des travaux en face ce qui engendre des nuisances. Nous sommes déjà intervenus sur place.

H : Quel est le calendrier de réalisation de la piste cyclable sur l'avenue de Fontainebleau ?

Jean-François Delage : L'idée d'enlever la piste cyclable était de faire pression sur le département pour sécuriser cette piste sur la voie, de travailler à une voie double-sens, on avait proposé différentes choses à l'EPT mais ils ne se sont jamais manifestés. En effet, ils se désengagent sur les questions de voirie. Nous allons donc nous ressaisir de la question et voir ce que nous pouvons y faire, pour l'instant cela n'est pas inscrit au schéma de mobilités.

H : Square Jules-Guesde à ajouter dans le plan de dératisation

Jean-François Delage : De nouveaux périmètres vont être intégrés en 2024 dans le plan de dératisation. On travaille au fur et à mesure, périmètre par périmètre. Il ne faut pas tous les éradiquer car ils chassent aussi certaines nuisibles. Ils se déplacent et se reproduisent ailleurs, au fur et à mesure des opérations. Cela a un coût certain : entre 27 000 et 30 000€.

H : Qu'est-ce que la collectivité compte faire à propos de la collecte des bio-déchets et des sites de compostage de proximité ?

Réponse des services techniques : La compétence des déchets est à la charge de l'EPT GOSB.

Un projet est en cours d'achèvement pour une mise en place progressive du composte et bio composte sur 2024. Trois propositions seront faites aux Kremlinois :

- compostage individuel ou partagé
- point d'apport volontaire
- collecte en porte à porte

Ces 3 propositions sont encore à l'étude par l'EPT GOSB.

Les cantines de la ville sont déjà équipées de table de tri pour les bio-déchets et compost en vue de leur revalorisation.

Jean-François Delage : L'EPT a proposé des passages dans les immeubles. Certains syndicats de copropriété les ont rencontrés, si tel n'est pas le cas n'hésitez pas à les appeler. La question est celle de l'entretien de ces apports de compost par les habitants. Il faut des volontaires pour s'en occuper.

H : Question de la propreté devant le Campanile : un habitant a sollicité le responsable de la propreté, qu'est-ce qui va être entrepris pour le quartier ?

Jean-François Delage : Il y a une activité hôtelière réduite devant le campanile du fait du désamiantage, il y aura ensuite des travaux. Ce qui explique des problématiques de propreté, d'insalubrité, d'installation de population qui sont régulièrement visitées par la Police Municipale et la Police Nationale.

H : Rue Etienne Dolet, cet espace est nettoyé mais pas assez fréquemment, il faudrait y passer tous les jours.

Jean-François Delage : Cette avenue est départementale ce qui implique que cela peut prendre plus de temps pour intervenir, quand nos services kremlinois peuvent sécuriser la zone ils le font. Quand c'est départemental on fait des relevés et on envoie des vidéos et photos. Concernant les bombonnes de gaz, les services en ramassent aux environs de 200 par mois, le problème c'est qu'il n'est pas interdit d'en consommer bien qu'il y ait un effet à long terme sur le système neurologique. On peut faire des signalements à la Police Municipale.

H : Peut-on avoir les circuits des personnes qui nettoient les rues, à quelle fréquence (particularité rue du général de Gaulle).

Jean-François Delage : Ils ne passent pas partout tous les jours, cela dépend de l'état général de la chaussée. Les passages se font tous les jours ou 2 jours sur certains secteurs.

H : Est-il possible d'avoir une réunion autour des actions de la police municipale ? Serait-ce possible d'avoir des informations quant à l'utilisation des caméras de vidéosurveillance sur la Ville ? Comment est-il possible de faire remonter les points de vigilance au regard de la sécurité ?

Réponse de la Police municipale : Le dispositif de vidéoprotection est encadré par la loi, la Ville ne fait pas ce qu'elle veut avec les caméras. Des opérateurs sont présents 24/24h et 7/7j, ce qui leur permet de signaler toutes les infractions qu'ils constatent en direct. Visionner les images nécessite une habilitation, seuls les agents habilités peuvent avoir accès au centre de supervision urbaine. Les points de vigilance peuvent être signalés à la police municipale de proximité par téléphone. Prochainement, un numéro d'astreinte sera disponible pour que la police soit aussi joignable la nuit.

Jean-François Delage : Nous allons aussi mettre en place un groupement local de traitement de la délinquance sur l'ensemble des stations de la ligne 14 pour traiter la délinquance qui pourrait apparaître sur ces nouvelles stations. Le problème majeur de la police municipale c'est qu'ils sont régulièrement en sous-effectif ou en « effectif complexe », j'ose donc espérer que ce ne seront pas les policiers des polices municipales environnantes qui seront missionnés ramener sur les stations de métro. La collaboration entre la Police Municipale et la Police Nationale est quotidienne.

Retour sur les projets issus des budgets participatifs

Projet 1 : Verdissage de la place Jean-Baptiste Clément

En toute logique, nous devrions être en mesure d'implanter une 1^{ère} corolle canopée prochainement. Celle non raccordée au circuit de fontainerie mais munie d'un banc circulaire.

La seconde, celle raccordée, sera commandée et installée dans le cadre du marché de travaux de rénovation de la fontainerie en fin d'année en principe.

Projet 3 : Installation de bornes d'auto-réparation pour vélo

Précisions apportées par les habitants présents au conseil de quartier : Il faudrait les mettre dans les deux sens avenue de Fontainebleau, possiblement sur la place Jean-Baptiste Clément ou au début de la rue du Général Leclerc.

Présentation du référendum kremlinien annuel

Au total, 59 contributions (questions et commentaires) ont été faites par les Kremlinois et Kremlinoises sur le site Le lien, la plateforme participative de la Ville du Kremlin-Bicêtre et dans les urnes disposées dans les espaces municipaux, dont :

- 21 sur l'espace public
- 11 sur la tranquillité
- 7 sur le commerce
- 6 sur la culture
- 6 sur l'éducation
- 3 sur la santé et action sociale
- 3 sur l'écologie
- 2 sur la consultation, concertation et participation

Les différentes contributions ont été étudiées par les membres du bureau de quartier, voici celles retenues :

- armement non légal de la police municipale
- redénomination d'une école par Ecole Samuel Paty
- expérimentation d'une tenue commune à l'école
- gratuité du stationnement pour les non Kremlinois le dimanche

Habitant : Est-ce qu'on ne peut pas faire évoluer le dispositif vers des questions ? Ne peut-on pas mettre en balance l'uniforme avec de l'aide scolaire ou l'armement avec des brigades de médiation ? Ne peut-on pas renommer autre chose qu'une école ou le faire sans référendum ?

H : J'ai une question de la pertinence du référendum. Quel est le coût ?

Jean-François Delage : Cela coûte 1€50 par personne soit environ 28 500€. C'est le dernier référendum du mandat, tentons jusqu'au bout l'expérience. Le taux d'abstention aux prochaines élections est de 75%, nous ce qu'on souhaite avec ce dispositif c'est faire revenir les gens dans les urnes, nous souhaitons inverser la tendance qui veut que très peu de citoyens se rendent aux urnes quand on leur donne la possibilité de décider sur un sujet. Cette question est suivie par un chercheur, Paul Cébille, qui étudie de près notre expérimentation du référendum. On voulait s'inscrire dans le cadre de la loi donc dans le cadre référendaire. Le problème du référendum c'est qu'il est tellement encadré qu'il nous limite et nous enserme : il faut un thème d'intérêt général et purement local. On ne peut pas dépasser le secteur de notre commune, on aurait pu s'intéresser à la question de la légalisation du cannabis thérapeutique mais ce n'est pas en notre pouvoir. Il faut que la question soit approuvée par les citoyens soit 50% du corps électoral. Il y a une peur des politiques de la démocratie. Moi je pense que ça vaut le coup d'aller jusqu'au bout du référendum.

Vote par les habitants présents lors du conseil de quartier sur la question qui devrait être retenue :

- redénomination d'une école par Ecole Samuel Paty : 0
- expérimentation d'une tenue commune à l'école : 0
- gratuité du stationnement pour les non Kremlinois le dimanche : 0
- retour de la piste cyclable sur la RD7 : 16

Vote par les habitants présents lors du conseil de quartier sur le maintien du référendum

Pour : 14

Contre : 2

Retour sur l'audit propreté

Jean-François Delage : Voici les nouvelles mesures qui vont être mises en place suite aux résultats de l'audit propreté :

- Augmentation de l'amplitude des passages du service de la propreté urbaine. On est aujourd'hui à peu près à plein régime en termes d'effectif. Des souffleurs électriques ont été achetés pour ne pas réveiller les riverains.
- Réorganisation des points de passage
- Augmentation de la fréquence de la déchetterie mobile : on y travaille avec l'EPT car il y a beaucoup de points de dépôts sauvages dans la Ville.
- Installation de containers pour poubelles sur la RD7
- Installation de corbeilles bi flux pour faciliter le tri sélectif dans l'espace public
- Sensibilisation auprès des scolaires : plus de 350 élèves ont été sensibilisés au tri et au parcours des déchets par le service propreté urbaine.
- Déploiement d'une campagne de lutte contre les incivilités (avec par exemple les affiches sur les panneaux Decaux)
- Optimisation de la redevance spécifique aux commerces
- Poursuivre les campagnes dératisations
- Travail sur le fleurissement et la plantation d'arbres
- Travail sur davantage de synergies avec l'EPT pour que les choses se règlent plus rapidement
- Déploiement d'un dispositif de traitement des mégots : une convention est passée avec un éco-organisme, l'Alcome, agréé par l'Eta. Les recettes pour la collectivité sont estimées à 27 000€ par an. Cet organisme prévoit aussi la distribution de cendriers de poches.

Point d'étape sur le schéma de mobilités

Jean-François Delage : On va laisser la rue Danton dans cet état tant qu'on n'a pas de nouvelles études et une sortie de cette rue plus sécurisée. On va piétonner la rue de la République et continuer le double sens sur la totalité de la rue Leclerc.

H : Est-il prévu une signalétique dans les rues sans piste cyclable par exemple avec des panneaux qui indiqueraient les vélos à double-sens.

H : Est-il possible de faire des pictogrammes sur le revêtement des sols comme à Villejuif ?

Jean-François Delage : Ce sont les mêmes équipes de l'EPT qui travailleront sur ce projet que celles de Villejuif, donc je pense que cela va faire partie de leurs propositions.

H : La circulation avenue du Docteur Antoine-Lacroix sera-t-elle remise dans l'autre sens ?

Jean-François Delage : Cela avait été mis à sens unique mais on devrait la remettre ça à double sens.

A vous la parole !

H : Il y a une caméra rue Delescluze qui a été retirée, va-t-elle être remise ?

Jean-François Delage : Je vais me renseigner.

H : On sait qu'il y a un risque de cambriolages accru lors des JO, qu'est-ce que la Ville pense faire sur ce sujet ?

Jean-François Delage : La police municipale sera mobilisée durant toute la période des JO en effectif complet. Le nombre de cambriolages sur la Ville est en baisse, il y a de plus en plus de tentatives de cambriolages mais elles sont avortées car les personnes sont prises en flagrant délit.

H : La rue Salengro est bloquée tous les soirs à partir de 19h par les cyclistes ce qui rend dangereux les déplacements piétons, c'est une heure à laquelle la Police Municipale n'intervient pas.

H : C'est la même chose pour la traversée de la nationale 7 dans le sens Province-Paris : les véhicules grillent le feu, bloquent les passages piétons, on se retrouve avec les enfants à slalomer quand ce n'est pas un bus ou un camion qui bloque.

Jean-François Delage : La Police Municipale va passer rue Salengro et on va demander une équipe statique sur la RD7 (Salengro et Convention).

H : Le stationnement des deux roues motorisées sur l'avenue de Fontainebleau est très dangereux, peut-on faire en sorte que ces stationnements soient accessibles par la chaussée mais pas par le trottoir ? Ces trottoirs sont trop hauts et ils ne veulent donc pas manœuvrés.

Jean-François Delage : Il faut que les trottoirs soient rabotés pour faire un stationnement en marche arrière et on peut peut-être ajouter des stationnements vélos ou en reconvertir.

H : Un camion a eu le droit de stationner place Jean-Baptiste Clément pour l'installation du manège et a bloqué tous les passages piétons. Comment se fait-il que ce genre d'installation soit possible ?

Jean-François Delage : Je vais me renseigner pour savoir si tout avait été bien calibré au départ.

H : Sur cette place il y a aussi un coin à urinoir.

Jean-François Delage : Nous avons connaissance du problème mais si on met de la végétation cela peut créer un effet inverse notamment de cache je ne sais quoi. Si on baisse le mur cela servira de banc ce qui n'est pas non plus souhaitable. Selon les services techniques on ne peut pas supprimer ce mur car c'est un mur porteur.

H : A-t-on des nouvelles de l'avenir de la place rouge ?

Jean-François Delage : Il avait été envisagé une ouverture à la fin de l'été. Ce sera un café brasserie traditionnel.

H : Un élagage derrière le square Jules-Guesde est-ce possible ? Peut-on supprimer les poteaux électriques ?

Jean-François Delage : On ne peut pas remettre des choses à neuf s'il reste des travaux. Cela a un coût d'enterrer les circuits. Nous allons attendre la fin des travaux.

Prochain conseil de quartier :
MARDI 24 SEPTEMBRE À 19h30 À L'ESPACE ANDRÉ-MAIGNÉ